



DÉPARTEMENT  
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 3  
Membres votants : 13

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 août 2024

Le vingt-six août deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 20 août 2024

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoit ROSSIGNOL, Lucie HARREAU

Absents : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Lucie Harreau), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Florent Cholât), Hubert COLLAVET (donne pouvoir à Sarah Afendikow), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Hervé ALOTTO

### DEL2024\_055 : Vie scolaire - Convention de mise à disposition d'un intervenant par Profession Sport 38

Hervé ALOTTO indique que la commune a recours, depuis plusieurs années, à l'association Profession Sport 38, basée à Eybens, pour la prestation d'un intervenant sport au bénéfice de l'école primaire le lundi après-midi (3h/séance).

La convention de mise à disposition de l'éducateur sportif est établie sur la base de 34 séances (soit 102 heures) les lundis hors vacances et hors jours fériés du 2 septembre 2024 au 30 juin 2025, pour un montant total de 5 273,00 € à Profession Sport 38.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le recours à Profession Sport 38 pour la prestation d'un intervenant sportif pour l'école Madeleine Vatin-Pérignon pour l'année scolaire 2024/2025 ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Modalités de vote : 13 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT  
Maire

Hervé ALOTTO  
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la  
Transmission en préfecture le : 30 AOUT 2024  
Publié le : 30 AOUT 2024